

W8474-24IC11

- Q1.** Les services demandés dans le cadre de l'appel d'offres susmentionné sont-ils actuellement fournis ou l'ont-ils été précédemment ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom du (des) fournisseur(s) titulaire(s) ainsi que la durée et le montant du (des) contrat(s).
- A1.** Il n'y a pas de titulaires pour les postes mentionnés dans l'APM.
- Q2.** Devons-nous proposer les ressources pour toutes les catégories énumérées ou pouvons-nous en proposer une ou plusieurs ?
- A2.** Le MDN exige que les cinq ressources soient présentées au moment de la soumission. Une soumission conforme doit comprendre
- 1 x (A.1) Architecte d'application / de logiciel L2
 - 1 x (A.1) Application / Architecte logiciel L3
 - 2 x (I.5) Architecte en gestion de l'information L3
 - 1 x (P.2) Architecte d'entreprise L3
- Q3.** La section 1.4 "Conflit d'intérêts" stipule que "les soumissionnaires acceptent et reconnaissent qu'en soumettant une offre pour ce besoin, ils peuvent être empêchés de soumissionner pour de futurs processus de passation de marchés de GIZC, en raison de la nature du travail à réaliser dans le cadre du contrat qui en résultera". Nous demandons à l'État de justifier l'inclusion de cette clause, étant donné que les énoncés des travaux pour les catégories de ressources n'indiquent pas de participation à la préparation de futures demandes de propositions. Ce type d'énoncé est plus courant dans les demandes de propositions pour des rôles tels que spécialiste des achats, gestionnaire de projet, chef de projet, mais n'est pas typique des demandes de propositions avec des ressources techniques. L'État pourrait-il envisager de supprimer cette mention?
- R3.** Après examen, La DP restera inchangé.
- Q4.** Existe-t-il actuellement, ou y a-t-il eu au cours des 24 derniers mois, un titulaire exerçant les fonctions décrites dans l'appel d'offres ? Dans l'affirmative, pouvez-vous indiquer le(s) nom(s) de l'entreprise titulaire, la durée du contrat et la valeur totale du contrat
- R4.** Aucun poste n'est occupé par un titulaire. Voir Q1.
- Q5.** Nous demandons respectueusement une prolongation de deux (2) semaines de la date de clôture en raison du nombre de ressources nécessaires pour fournir à l'État une réponse de qualité.
- R5.** Un délai supplémentaire a déjà été pris en compte dans la date de clôture actuelle. La date de clôture est toujours fixée au 2024-05-07 à 14 h 00, heure avancée de l'Est (HAE).